

Compte-rendu Réunion citoyenne – Commission extra-municipale Rue Voltaire

Mardi 24 août 2021 (18h00 – 19h00)

Ordre du jour :

- Circulation, vitesse excessive et non-respect de la signalétique « STOP »
- Problématique du stationnement

Présents :

Elues : *Cécile DELATTRE, Elisabeth TAGLANG*

Services Oberhausbergen : *Yaël HUBERT*

Services EMS : *Marc HUNSINGER (Direction Mobilité Espaces Publics et Naturels - DMEPN)*

Syndic d'immeubles : *non présent*

Habitants de la Rue Voltaire / Rue Erckmann Chatrian / Rue de la Victoire / Rue Schickelé / Rue du Moulin : *environ 30 personnes*

Récapitulatif :

Mme le Maire salue les personnes présentes et les remercie de prendre part à cette commission extra-municipale, initiée dans le cadre des « commissions extra-municipales « voirie » » et excuse les élus membres absents.

Mme le Maire explique que l'Eurométropole de Strasbourg a la compétence « voirie », c'est pourquoi M. HUNSINGER est présent.

A l'issue de cette première rencontre, M. HUNSINGER fera des propositions de solutions. M. HUNSINGER précise qu'il a besoin de constats que ce soit sur la vitesse et/ou le stationnement.

D'autres rencontres sur site seront organisées pour un retour aux habitants et arbitrer / choisir l'une ou l'autre solution ; celle qui sera validée sera présentée par un riverain représentant les habitants en préambule lors d'une réunion du Conseil Municipal.

Les échanges portent principalement sur :

1) Augmentation de la circulation Rue Voltaire

Cette situation semble être liée à :

- la mise en sens unique de la rue du Moulin ;
- la réalisation du programme de la SERS situé à Mittelhausbergen et qui « sort » actuellement sur la Rue de la Victoire à Oberhausbergen

Cela entraîne des nuisances sonores, davantage de déplacements ...

2) Vitesse excessive et non-respect de la signalisation « STOP » Rue Voltaire

Des riverains nous indiquent qu'il y a quelques années, cette rue était à sens unique. Aujourd'hui des voitures shuntent la Rue Voltaire en passant par les accès des copropriétés riveraines.

Pour remédier à ce problème, Mme HUBERT (Mairie - Oberhausbergen) invite les habitants à s'adresser au syndic des copropriétés pour le mettre à l'ordre du jour d'une Assemblée Générale afin de trouver une solution (par exemple : mise en place de barrière avec accès télécommandé).

Vitesse excessive et report de circulation lié au sens unique de la Rue du Moulin sont des éléments récurrents dans les échanges.

M. HUNSINGER diligentera des mesures de vitesse par le SIRAC et des comptages. A ceux qui demandent le rétablissement d'un sens unique dans la Rue Voltaire, il explique que cela favorise la vitesse.

Parmi les solutions qui pourraient être étudiées :

- Stationnement organisé de part et d'autre de la Rue Voltaire, en alternat, mais avec l'inconvénient du côté qui borde les champs de n'avoir pas de trottoir ;
- Mise en place de ralentisseur type coussins berlinois ;
- Possibilité de chicanes / balises / écluses

Tous ces systèmes ont des avantages et des inconvénients (bruit par exemple).

M. HUNSINGER précise que dans une rue à double sens, le stationnement se fait du côté du sens de la circulation.

Une demande GDEMA sera faite par les services de la Mairie pour formaliser la demande, et notamment formaliser la demande d'étude de vitesse.

3) Problème de signalisation dans la Rue du Moulin

Une riveraine indique que des véhicules qui sortent du parking situé rue du Stade, près de la Zone des Loisirs, prennent souvent le sens interdit et se retrouvent nez-à-nez avec des voitures qui arrivent de la Rue du Général de Gaulle.

Une demande sera effectuée auprès de l'EMS qui étudiera l'opportunité de compléter la signalisation en place.

Autre problématique : la végétation qui cache les panneaux.

Là encore, si ce sont des arbres qui sont sur le domaine public, une demande sera faite auprès des services de l'EMS. Si non, les propriétaires concernés seront contactés par les services de la Mairie pour leur demander d'élaguer leurs arbres.

Un riverain expose la problématique de cyclistes qui utilisent la Rue du Moulin comme une piste cyclable sur toute la largeur lorsqu'ils roulent en contre sens.

4) Divers

Des riverains demandent à ce que les bordures de l'écluse récemment installée Rue de la Paix soient plus visibles, notamment la nuit, par une peinture réfléchissante par exemple.

Une demande GDEMA sera faite par les services de la Mairie auprès de l'EMS qui instruira.